

Index mesurant les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes

Période de référence – Année 2023

Indicateurs	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximal
SCORE GLOBAL	94 points	100 points
<p>1 / Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet indicateur mesure le pourcentage d'écart de rémunération annuelle brute moyenne en équivalent temps plein des femmes et des hommes titulaires. - Plus l'écart est faible, plus le nombre de points est élevé. La note maximale de 50 points correspond à un écart de rémunération inférieur ou égal à 0,1 %. - La note de 46/50 obtenue par la collectivité correspond à un écart de rémunération compris entre 3,1 et 4 %. 	46 points	50 points
<p>2 / Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet indicateur mesure le pourcentage d'écart de rémunération annuelle brute moyenne en équivalent temps plein des femmes et des hommes contractuel sur postes permanents. - Plus l'écart est faible, plus le nombre de points est élevé. La note maximale de 15 points correspond à un écart de rémunération inférieur ou égal à 3,1 %. - La note de 13/15 obtenue par la collectivité correspond à un écart de rémunération compris entre 4,5 et 6%. 	13 points	15 points
<p>3 / Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet indicateur mesure l'écart entre le ratio de nombre de promus par rapport au nombre de promouvables pour les hommes et les femmes. - Plus l'écart est faible, plus le nombre de points est élevé. La note maximale de 25 points correspond à un écart de taux de promotion de grade entre les hommes et les femmes inférieur ou égal à 2,1. - La collectivité obtient la note de 25/25 avec un écart de taux de promotion de 0,042. 	25 points	25 points
<p>4 / Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet indicateur mesure le nombre de femmes et d'hommes parmi les 10 agents ayant les rémunérations les plus élevées de la collectivité. - Plus la répartition est équilibrée, plus le nombre de points est élevé. La note maximale de 10 points est obtenue pour une répartition à 5/5 ou 6/4. - La collectivité obtient la note de 10/10 avec 4 hommes et 6 femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations de 2023. 	10 points	10 points